



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Permission voirie
ARRETE PERMANENT POUR 6 MOIS
SOGETREL – Travaux d'aiguillage et tirage –
Déploiement fibre optique
Du 01/07/2021 au 31/12/2021 inclus

ARRETE N° 2021/07/157

Le maire de la commune de VALERGUES,
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la route,
Vu la demande de permission de voirie pour l'ensemble de la commune (interventions par intermittence sur plusieurs mois), de l'entreprise SOGETREL, représentée par M. Michel MEIFFREN, sise 285 route de la Foire à 34470 PEROLS, en date du 7/07/2021,
Considérant qu'il est nécessaire de donner une permission de voirie permanente pour 6 mois, sur l'ensemble de la commune à l'entreprise SOGETREL, pour des opérations d'aiguillage et de tirage pour le déploiement de la fibre optique, sur la commune de VALERGUES, du 01/07/2021 au 31/12/2021 inclus

ARRETE :

Article 1er : L'entreprise SOGETREL est autorisée à occuper temporairement les voies communales (sur l'ensemble de la commune, interventions par intermittence), du 01/07/2021 au 31/12/2021, pour des opérations d'aiguillage et de tirage pour le déploiement de la fibre optique, sur la commune de VALERGUES.

Article 2 : La plupart des chambres qui seront ouvertes se situent sur les trottoirs ; lorsqu'elles seront sur la chaussée près des trottoirs, les techniciens baliseront et devront mettre en place une circulation alternée manuelle ; **et dans le cas d'une intervention dangereuse ou devant couper la circulation, l'entreprise SOGETREL devra demander un arrêté spécifique au moins une semaine franche à l'avance (hors WE) au service urbanisme de la mairie de VALERGUES (urbanisme@valergues.com).**

Article 2 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : Madame la secrétaire de mairie, Monsieur le Commandant de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Pour le Maire
par délégation
Le Maire - Adjoint
Gérard LIGORA

VALERGUES, le 8/07/2021

Le Maire, Jean-Louis BOUSCARAIN

